



D.R

# Frédéric Gros

## France

# Pénalisation et incarcération : un système à réévaluer ?

15 avril 2013 | 20h | Théâtre de la Croix-Rousse

## L'auteur

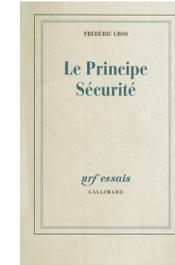
**Frédéric Gros**, spécialiste de Michel Foucault, est professeur de philosophie politique à l'Université Paris XII et à l'Institut d'études politiques de Paris. Son oeuvre singulière aborde des sujets tels que la folie, la violence, la guerre et la sécurité ou encore la marche. Il vient de publier aux éditions Gallimard, *Le Principe sécurité* dans lequel il interroge ce principe omniprésent de nos sociétés et montre comment il est devenu un vaste enjeu politique en retraçant les grandes acceptions historiques.

## L'œuvre

- Le Principe Sécurité** (Gallimard, 2012) (286 p.)  
**Foucault - Le courage de la vérité** (PUF, 2012) (165 p.)  
**Histoire de la folie à l'âge classique de Michel Foucault - Regards critiques 1961-2011**, ouvrage collectif (Presses Universitaires de Caen, 2011) (412 p.)  
**Foucault, Wittgenstein : de possibles rencontres** avec Arnold Davidson (Kimé, 2011) (212 p.)  
**Petite bibliothèque du marcheur** (Flammarion, 2011) (296 p.)  
**Marcher, une philosophie** (Flammarion, 2011 ; Carnets Nord, 2009) (302 p.)  
**Michel Foucault** avec Philippe Artières, Jean-François Bert et Judith Revel (L'Herne, 2011) (415 p.)  
**Michel Foucault 4e édition** (PUF, 2010) (127 p.)  
**Les vertus du juge**, ouvrage collectif (Daloz-Sirey, 2008) (183 p.)  
**L'individu contemporain - Regards sociologiques**, ouvrage collectif (Sciences Humaines Editions, 2006) (345 p.)  
**Le sexe et ses juges**, ouvrage collectif (Syllepse, 2006) (167 p.)  
**Etats de violence - Essai sur la fin de la guerre** (Gallimard, 2006) (304 p.)  
**Michel Foucault, la littérature et les arts - Actes du colloque de Cerisy**, ouvrage collectif (Kimé, 2004) (194 p.)  
**Foucault et la philosophie antique**, ouvrage collectif (Kimé, 2003) (210 p.)  
**Et ce sera justice. Punir en démocratie**, ouvrage collectif (Odile Jacob, 2001) (330 p.)  
**Autrui - Textes expliqués, sujets analysés, glossaire** (Hatier, 2000) (79 p.)  
**Foucault et la folie** (PUF, 1997) (126 p.)

## Zoom

**Le Principe Sécurité** (Gallimard, 2012) (286 p.)



«Sécurité publique», «sécurité alimentaire», «sécurité énergétique», «sécurité des frontières» : la sécurité constitue aujourd'hui dans tous les États un Principe régulateur, c'est-à-dire, confusément et tout à la fois, un sentiment, un programme politique, des forces matérielles, une source de légitimité, un bien marchand, un service public.

Ce Principe est le fruit de quatre acceptions historiques : la sécurité comme état mental,

disposition des grandes sagesse stoïciennes, épicuriennes et sceptiques à atteindre la fermeté d'âme face aux vicissitudes du monde ; la sécurité comme situation objective, ordre matériel caractérisé par une absence de dangers (c'est l'héritage du millénarisme chrétien) ; la sécurité comme garantie par l'État des droits fondamentaux de la conservation des biens et des personnes, voire comme bien public (surveillance, équilibre des forces, raison d'État et état d'exception) ; la sécurité comme contrôle des flux à notre époque contemporaine, avec ses concepts nouveaux : la « traçabilité », la « précaution », la « régulation ».

Loin d'être des acceptions successives, ces dimensions sont des « foyers de sens », toujours à l'œuvre conjointe – la tranquillité du Sage ne dépend plus de techniques spirituelles mais d'un bon gouvernement et d'un État fort ; les ressorts millénaristes ont été recyclés par les révolutions totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle ; la tension s'est installée entre la sécurité policière et la sécurité juridique, entre la sécurité militaire et la sécurité policière qui prétend, à son tour, combattre « l'ennemi intérieur » ; la biosécurité et ses logiques de sollicitations permanentes – être toujours et partout accessible, réactif – sont à l'opposé de l'idéal antique de la stabilité intérieure ; tandis que la sécurité du marché impose un démantèlement de l'État-providence, des politiques de santé publique et des logiques de solidarité : la sécurité-régulation se substitue à la sécurité-protection.

Pour finir, le Principe Sécurité se définit toujours par une retenue au bord du désastre.

**Foucault - Le courage de la vérité** (PUF, 2012) (165 p.)



Foucault intitula ses deux dernières années de cours au Collège de France « Le courage de la vérité ». Ces cours se présentent comme des études historiques sur la notion de parrhêsia, c'est-à-dire le franc-parler, le dire-vrai, dans la culture grecque, des tragiques aux cyniques

en passant par les philosophes politiques. Ce noeud du courage et de la vérité aura sans doute constitué pour Foucault un élément fondamental de son oeuvre et de sa vie : voilà ce que les études réunies dans ce volume tentent de montrer.

Foucault n'est pas philosophe et militant, érudit et résistant, il est historien parce que militant, résistant et érudit, l'écriture et l'action sont «une même chose». Foucault est un penseur engagé dans une actualité politique, c'est l'exigence de vérité.

**Foucault, Wittgenstein : de possibles rencontres** avec Arnold Davidson (Kimé, 2011) (212 p.)



Foucault, Wittgenstein : de possibles rencontres. La tentation est grande en effet de confronter, comparer, faire jouer ensemble ces deux grandes références de la pensée contemporaine, même s'il ne saurait être question d'établir aucun rapport d'influence directe

(Foucault a très peu lu Wittgenstein, il ne le cite que deux ou trois fois, et encore de manière allusive). Mais ces deux figures ont en commun de constituer, pour l'histoire philosophique du XXe siècle, des « icônes ».

Par là on veut dire que, à la différence de beaucoup d'autres, Foucault et Wittgenstein, en plus de représenter un ensemble défini d'énoncés et un certain nombre de conceptions spécifiques, ce sont immédiatement des visages, des styles de pensée, des pratiques d'existence. D'autre part, on retrouverait assez facilement chez nos deux auteurs un rapport critique, implicite ou explicite, ou même simplement désinvolte à la philosophie traditionnelle (comme un ensemble de systèmes de connaissances qu'il conviendrait d'étudier, de commenter, de corriger...).

Mais ce dépassement d'une philosophie classique s'opère chez les deux au nom d'une dimension éthique.

**Petite bibliothèque du marcheur** (Flammarion, 2011) (296 p.)



A quoi sert de marcher ? Et d'où vient que nous sommes de plus en plus nombreux à randonner ? Marche-t-on différemment en ville, en montagne et en forêt ? Vaut-il mieux cheminer seul ou accompagné, avec ou sans objectif ? Le sac à dos - gage d'équilibre et maison portative - est-il indispensable au marcheur ? Quelle liberté, quel rapport à l'espace et au temps expérimente-t-on lorsque l'on est en route ? Dans les textes ici rassemblés, des poètes, des philosophes et d'autres écrivains marcheurs d'hier et d'aujourd'hui répondent à ces questions et à bien d'autres - témoignant chacun à sa façon de ce qui le fait marcher, de ce que la méditation allante, la vie motrice, pourvoyeuse d'énergie et de vigueur, a toujours été le meilleur rempart contre la mélancolie.

**Marcher, une philosophie** (Flammarion, 2011 ; Carnets Nord, 2009) (302 p.)



« La marche, on n'a rien trouvé de mieux pour aller plus lentement. Pour marcher, il faut d'abord deux jambes. Le reste est vain. Aller plus vite ? Alors ne marchez pas, faites autre chose : roulez, glissez, volez. Ne marchez pas. Car marchant, il n'y a qu'une performance qui compte : l'intensité du ciel,

l'éclat des paysages. Marcher n'est pas un sport. »

Si mettre un pied devant l'autre est un jeu d'enfant, la marche est bien plus que la répétition machinale d'un geste anodin : une expérience de la liberté, un apprentissage de la lenteur, un goût de la solitude et de la rêverie, une infusion du corps dans l'espace... Frédéric Gros explore ici, en une série de méditations philosophiques et en compagnie d'illustres penseurs en semelles (Nietzsche et Rimbaud, Rousseau et Thoreau, Nerval et Hölderlin...) mille et une façons de marcher - flânerie, errance ou pèlerinage -, comme autant d'exercices spirituels.

Michel Foucault 4e édition (PUF, 2010) (127 p.)



MICHEL FOUCAULT  
Frédéric Gros



Dénoncer les relations de pouvoirs occultes, provoquer des résistances, permettre aux voix trop souvent étouffées de s'exprimer, produire des savoirs vrais qui puissent s'opposer aux gouvernementalités dominantes, défier nos libertés et nos possibilités

d'action, faire surgir l'historicité de nos systèmes de savoir, de pouvoir et de subjectivation, montrer que rien en nous n'est fatalité, en définitive changer nos vies : telle est la tâche du philosophe selon Michel Foucault. A partir de l'analyse de ses oeuvres, cet ouvrage nous montre comment la philosophie de Foucault s'élabore dans des récits - histoires de la folie exclue, de l'accueil de la mort, des systèmes de pensée, des prisons, des guerres ou encore de l'aveu ou des plaisirs - qui, s'ils ne recherchent plus des significations ultimes, nous permettent de nous inventer à nouveau.

**L'individu contemporain - Regards sociologiques**, ouvrage collectif (Sciences Humaines Editions, 2006) (345 p.)



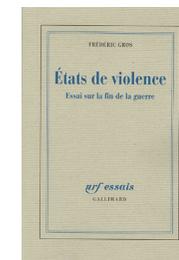
Incertain, narcissique, réflexif, en panne, autonome... Qu'on le critique ou qu'on le loue, l'individu contemporain est au centre des interrogations de la société. Face aux transformations sociales offrant à chacun à la fois plus de liberté et plus de responsabilité, face à la généralisation des valeurs individualistes, a surgi une série d'interrogations fortes : Qu'est-ce qui relie les individus entre eux ? Quel diagnostic global les sociologues portent-ils sur nos sociétés individualisées ? Quelles mutations peut-on voir à l'œuvre dans la famille et les relations interpersonnelles ? Comment le travail ou la religion se transforment à l'heure du souci de soi ? Est-ce la fin de l'engagement solidaire ou politique ? Réunissant les contributions des meilleurs spécialistes, ce livre propose un état des lieux dépassionné sur la question, avec, en toile de fond, un constat : l'avènement de l'individu, ce n'est pas « moins de société », mais au contraire une nouvelle façon de faire société.

**Le sexe et ses juges**, ouvrage collectif (Syllepse, 2006) (167 p.)



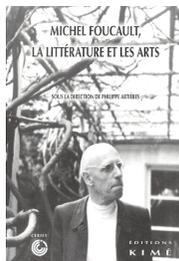
En France, un détenu sur cinq a été condamné pour infraction sexuelle. Aux assises, un condamné sur deux l'est pour crime sexuel. Cette volonté de punir ne s'exprime pas que dans le procès pénal. Un nouvel ordre moral s'installe, dans la plus grande hypocrisie. Il concerne tous les domaines du droit. À l'initiative du Syndicat de la Magistrature, ce livre présente une réflexion stimulante sur cet enjeu politique majeur. Il met en évidence que « l'affaire d'Outreau » n'est pas un simple dysfonctionnement, mais la figure emblématique d'une justice résignée à l'oubli de ses principes, sous la pression d'une législation de plus en plus répressive et d'une opinion publique de plus en plus sensible au populisme pénal. La justice est aujourd'hui dans un état délétère, pour avoir cédé à la panique morale, acquiescé au nouvel ordre répressif, renoncé aux principes qui fondent le procès équitable. De ce point de vue, Outreau pourrait être un choc salutaire: en matière de justice, le pays pourrait se rendre compte qu'il mérite mieux, que la justice est une affaire trop importante pour être seulement laissée aux juristes, et plus encore aux politiques. Peut-être faut-il aujourd'hui entrer en résistance pour en revenir aux fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits...

**Etats de violence - Essai sur la fin de la guerre** (Gallimard, 2006) (304 p.)



La philosophie occidentale a longtemps pensé la guerre comme une mise en forme spécifique du chaos des forces. Elle l'a définie, dans une formulation fameuse, comme « conflit armé, public et juste », soutenu par une tension éthique (défense de l'honneur, courage, sens du sacrifice), un objectif politique (donner consistance à un Etat) et un cadre juridique (fonder le droit, défendre une juste cause, définir des règles de combat). Cette construction spéculative n'eut pas d'influence directe sur la réalité des carnages, elle n'en constitua pas moins un horizon régulateur qui servit à définir en Occident un droit de la guerre, des conventions internationales et un imaginaire spécifique. Or ce concept de guerre, stabilisé par des siècles de réflexion philosophique, échoue aujourd'hui à penser les nouvelles formes de violence : attentats terroristes, factions armées sillonnant des pays ravagés, envoi de missiles intelligents pour des conflits à « zéro mort ». La guerre et la paix tendent à disparaître, laissant place à l'intervention et à la sécurité. L'humanité serait entrée, depuis peu, dans ce que Frédéric Gros, par provision, appelle l'âge des « états de violence » : la fin de la guerre, ce n'est pas la fin des violences, mais leur reconfiguration selon des économies inédites. Les états de violence transforment le rapport à la mort, ils imposent toujours plus la logique d'une destruction unilatérale de civils démunis, brisant un rapport ancestral d'égalité et d'échange. La guerre visait à défendre ou accroître une Cité, un Empire, un Etat; voici que les états de violence s'adressent à la seule fragilité de l'individu, ramené à sa condition vulnérable de vivant. La guerre, enfin, avait été constituée comme violence justifiée ; les états de violence offrent, à travers leur médiatisation, le spectacle du malheur nu, le scandale de victimes dont la souffrance exhibée décourage d'avance toute reprise critique.

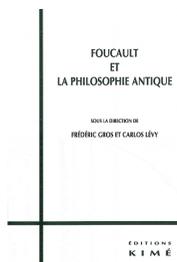
**Michel Foucault, la littérature et les arts - Actes du colloque de Cerisy**, ouvrage collectif (Kimé, 2004) (194 p.)



Ce volume collectif, produit d'une décennie de Cerisy sur Michel Foucault entremêle deux fils tissés lors de ces rencontres organisées par le centre Michel Foucault en juin 2001. Le premier est l'importance de la littérature dans l'œuvre du philosophe ainsi que l'originalité et la

fécondité de son regard sur le corpus littéraire. Le second fil de cette esthétique foucauldienne est son extraordinaire capacité à tisser dans chacun des arts de nouvelles toiles : la peinture, le cinéma, l'architecture et la danse.

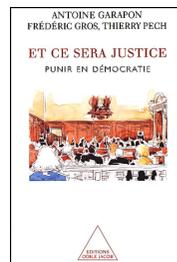
**Foucault et la philosophie antique**, ouvrage collectif (Kimé, 2003) (210 p.)



Dans ses dernières recherches consacrées à la philosophie antique, Foucault élabore une nouvelle image du sujet. Le sujet n'est pas l'objet d'une connaissance du possible, il n'est pas condamné, pour être lui-même, à un déchiffrement indéfini de ses pensées, il

n'est ni une nature spirituelle ni une donation originaire de sens : il est ce qui constitue comme agissant, dans le monde et avec les autres, au moyen de techniques et d'exercices. Ce sont des techniques de constitution de soi qui sont alors étudiées : techniques de concentration spirituelle, de remémoration d'énoncés, de formation de soi par des pratiques de lecture, d'écriture, d'examen, etc. Ces dernières études conduisent chez Foucault à une formulation neuve du problème politique : et si les luttes aujourd'hui n'étaient plus seulement dirigées contre les dominations politiques, contre les exploitations économiques, mais contre des assujettissements identitaires, des modes de subjectivation dominant ? La résistance au pouvoir serait à chercher alors à côté de cette constitution éthique d'un rapport à soi. Ce sont ces dimensions inédites de l'œuvre de Foucault que cette série explore.

**Et ce sera justice. Punir en démocratie**, ouvrage collectif (Odile Jacob, 2001) (330 p.)



De la punition ou de l'impunité, quel est le plus grand scandale ? D'un côté, nous nous émouvons des conditions dans lesquelles sont maintenus ceux qui peuplent nos prisons ; de l'autre, une évasion spectaculaire ou un odieux assassinat nous font

réclamer plus de dureté à l'égard de ceux qui faillissent. Comment concilier équité et respect de la personne humaine ? Faut-il mieux prendre en compte l'intérêt et la souffrance des victimes ? Quelle différence alors entre punition et vengeance ? Une réflexion audacieuse et profonde sur ce que doit être le sens de la peine dans les sociétés qui se veulent « évoluées ».

**Foucault et la folie** (PUF, 1997) (126 p.)



Questionner la folie a signifié pour Foucault : interroger ce moment culturel qui, dans notre civilisation, lui a fait prendre le sens univoque d'une maladie (« maladie mentale »). Problème autrement formulé : quelles autres significations ont pu prendre la folie dans les époques précédentes, avant

de s'échouer dans une stricte détermination médicale ? Alors il fallait bien entreprendre une étude des constitutions historiques des sens de la folie, ce qui éloignait Foucault de ses premières positions marxistes (la folie comme pathologie sociale objective), et l'obligeait à emprunter ses grilles de lecture à une phénoménologie des formations historiques de sens. En même temps, c'était de folie qu'on parlait, c'est-à-dire d'un effondrement de sens, d'une perte sèche du sujet dans ses pouvoirs de constitutions réglées.. Faire de la folie le point d'épreuve théorique et pratique de toute phénoménologie (au sens exact où Foucault ne peut manquer de la convoquer, mais pour en proclamer aussitôt l'impossibilité) demeure le projet implicite de la première pensée foucauldienne de la folie. C'est qu'il y a (Foucault en trouvait au même moment l'incarnation littéraire) des expériences sans sujet.